



FAQ

Championnat des clubs jeunes

- 1. Je coordonne une école de pétanque et souhaite intégrer une entente de clubs dans mon école afin de permettre aux jeunes de plusieurs clubs de s'entraîner ensemble, comment puis-je créer cette entente ?**

Le document « entente écoles de pétanque et de jeu provençal » est à renseigner (https://home.ffpjp.org/images/DTN/2021/Cahier_des_charges_-_EDPJP.PDF), puis à envoyer à la FFPJP, à l'adresse suivante : corentin.duterme@petanque.fr

- 2. Un club peut-il figurer dans plusieurs ententes écoles de pétanque ?**

Oui (*cela reste exceptionnel, dans le cas où un club se rattache à deux écoles de pétanque qui proposent des créneaux d'entraînement différents*)

- 3. Une entente est-elle spécifique à une catégorie ?**

Non, une entente regroupe au maximum 5 clubs de proximité, toute catégorie confondue.

- 4. Comment doivent s'habiller les jeunes lors des phases départementales, régionales, nationales quand il y a entente ?**

Les joueurs doivent jouer sous les couleurs soit de l'entente, soit d'un des clubs des joueurs de l'équipe.

- 5. Dans le cadre d'une équipe en école de pétanque, les 4 jeunes inscrits sur la fiche d'engagement peuvent-ils provenir de 4 clubs différents ?**

Oui, à condition que ces 4 clubs figurent sur la convention entente école de pétanque et de jeu provençal, elle-même validée et centralisée par la FFPJP avant le 15 février.